



Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 13 novembre 2007

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Étude : Le stress au travail chez les prestataires de soins de santé, 2003	2
Selon une nouvelle étude publiée aujourd'hui dans la revue <i>Rapports sur la santé</i> , près de la moitié des prestataires de soins de santé ont subi un niveau élevé de stress au travail en 2003, les infirmières, les médecins et les techniciens de laboratoire ayant déclaré les plus hauts niveaux.	
Étude : Les multinationales au Canada	4
Les entreprises sous contrôle étranger qui exercent leur activité au Canada investissent abondamment dans la création de connaissances à l'aide des fonds qu'elles affectent à l'innovation, à la technologie de pointe et à la main-d'oeuvre qualifiée, d'après les données d'un nouveau rapport d'évaluation sur les activités des multinationales étrangères.	
Étude : Résultats des fractures de la hanche chez la population à domicile, 2003	7
Indice des prix de la construction de bâtiments non résidentiels, troisième trimestre de 2007	7
Indice des prix des logiciels commerciaux, septembre 2007	9
Ciment, septembre 2007	9

Nouveaux produits	10
--------------------------	----

Communiqués

Étude : Le stress au travail chez les prestataires de soins de santé 2003

Selon une nouvelle étude, près de la moitié des prestataires de soins de santé ont subi un niveau élevé de stress au travail en 2003, les infirmières, les médecins et les techniciens de laboratoire ayant déclaré les plus hauts niveaux.

Parmi les prestataires de soins de santé, 45 %, ou 413 000, ont indiqué que la plupart des journées au travail étaient «assez» ou «extrêmement» stressantes, d'après l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2003. En comparaison, 31 % de toutes les autres personnes occupées ont déclaré un tel niveau de stress.

L'étude, publiée aujourd'hui dans la revue *Rapports sur la santé*, compare le stress au travail de divers types de prestataires de soins de santé.

En plus des médecins et des infirmières, l'étude visait aussi d'autres professionnels de la santé, tels que les ambulanciers, les techniciens et les thérapeutes. En 2003, les prestataires de soins de santé représentaient 6 % de la population active de 18 à 75 ans.

Les infirmières en chef déclarent un niveau de stress élevé

L'étude révèle que les deux tiers, ou 67 %, des infirmières en chef et des infirmières surveillantes ont indiqué avoir un niveau élevé de stress au travail, ce qui constitue une proportion plus forte que celles de la plupart des autres professions du domaine des soins de santé.

Parmi les autres groupes professionnels ayant déclaré des niveaux élevés de stress au travail, on retrouve les techniciens de laboratoire médical, les médecins spécialistes, les omnipraticiens et les médecins de famille ainsi que les infirmières autorisées (autres que les infirmières en chef et les infirmières surveillantes). Dans ces groupes, la proportion de répondants ayant indiqué un niveau élevé de stress au travail variait entre 58 % et 64 %.

Même lorsque l'on tient compte des influences extérieures au milieu de travail, les infirmières et les médecins étaient considérablement plus susceptibles de déclarer des niveaux élevés de stress au travail, comparativement à tous les autres travailleurs de la santé.

Les hygiénistes dentaires étaient parmi les moins susceptibles de déclarer des niveaux de stress élevés au travail (19 %). Parmi les autres professionnels de la santé les moins portés à indiquer des niveaux élevés de stress au travail, il faut mentionner les physiothérapeutes (29 %) ainsi que les aides-infirmières et les préposés aux soins (34 %).

Corrélation entre stress personnel et stress professionnel

Chez les travailleurs de la santé qui ont indiqué avoir des niveaux de stress élevés dans leur vie quotidienne, 78 % ont également déclaré des niveaux élevés de stress au travail. De même, 75 % des prestataires de soins de santé qui se disaient «insatisfaits» ou «très insatisfaits» de leur vie ont déclaré des niveaux élevés de stress au travail.

Aucune différence statistiquement significative n'a été décelée entre les hommes et les femmes en ce qui concerne les travailleurs de la santé ayant déclaré des niveaux de stress élevés. On dénote cependant des différences selon l'âge. En effet, environ la moitié des prestataires de soins de santé de 35 à 54 ans ont indiqué avoir des niveaux élevés de stress au travail. Ce groupe affichait le niveau de stress le plus élevé de tous les groupes d'âge.

En comparaison, les proportions étaient plus faibles chez les personnes de 55 à 75 ans (41 %) et chez les personnes de moins de 25 ans (31 %).

Le niveau de stress augmente en fonction du nombre d'heures travaillées

Les prestataires de soins de santé qui travaillaient 35 heures ou plus par semaine étaient beaucoup plus susceptibles que ceux qui travaillaient moins de 35 heures par semaine de déclarer des niveaux de stress élevés.

Par ailleurs, les personnes qui avaient un autre type d'horaire qu'un quart de travail régulier de jour étaient plus susceptibles d'indiquer des niveaux de stress élevés.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3226.

L'étude intitulée «Le stress au travail chez les prestataires de soins de santé», qui fait partie de la revue *Rapports sur la santé*, vol. 18, n° 4 (82-003-XWF,

gratuite), est maintenant offerte à partir du module *Publications* de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Kathryn Wilkins au 613-951-1769 (kathryn.wilkins@statcan.ca), Division de l'information et de la recherche sur la santé.

Il est maintenant possible de se procurer la version intégrale du plus récent numéro de la revue *Rapports sur*

la santé, vol. 18, n° 4 (82-003-XWF, gratuite), laquelle est également accessible. Une version imprimée est aussi en vente (82-003-XPF, 22 \$ / 63 \$). Voir *Pour commander les produits*.

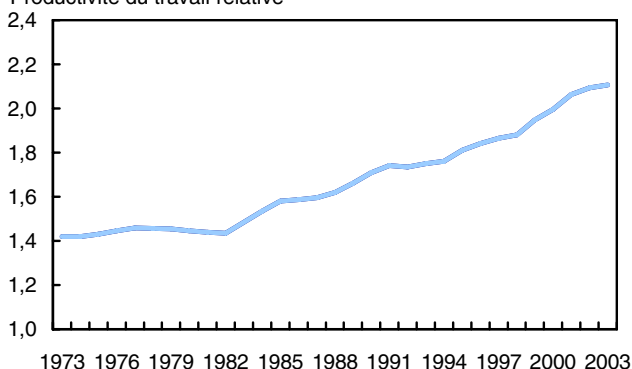
Pour obtenir plus de renseignements au sujet des *Rapports sur la santé*, communiquez avec Christine Wright au 613-951-1765 (christine.wright@statcan.ca), Division de l'information et de la recherche sur la santé. ■

Étude : Les multinationales au Canada

Les entreprises sous contrôle étranger qui exercent leurs activités au Canada investissent abondamment dans la création de connaissances à l'aide des fonds qu'elles affectent à l'innovation, à la technologie de pointe et à la main-d'œuvre qualifiée, d'après les données d'un nouveau rapport d'évaluation sur les activités des multinationales étrangères.

Productivité du travail des établissements sous contrôle étranger par rapport à celle des établissements sous contrôle canadien dans le secteur de la fabrication

Productivité du travail relative



Note : La productivité du travail relative est la valeur ajoutée par travailleur dans les établissements sous contrôle étranger divisée par la valeur ajoutée par travailleur dans les établissements canadiens.

De tels investissements se traduisent souvent par des résultats supérieurs sur le marché, car les entreprises sous contrôle étranger présentent dans bien des cas des taux de productivité relativement élevés si on les compare à ceux d'un grand nombre de leurs concurrents intérieurs.

La productivité du travail des établissements sous contrôle étranger dans le secteur de la fabrication a augmenté considérablement par rapport à celle des établissements canadiens au cours des 30 dernières années.

Dans ce rapport, on met en perspective les résultats d'un grand nombre d'études analytiques de Statistique Canada, lesquelles ont porté sur l'importance des multinationales dans l'économie du pays.

Les multinationales étrangères font une contribution appréciable à l'économie canadienne. Non seulement

Note aux lecteurs

Le présent communiqué est fondé sur un nouveau rapport qui fait brièvement la synthèse d'une grande diversité de données et de résultats de recherche sur les multinationales publiées par Statistique Canada, tant dans le cadre d'études passées qu'actuelles.

Dans la première section, on décrit la contribution macroéconomique des sociétés multinationales étrangères en exploitation au Canada en se concentrant sur deux indicateurs de leur activité multinationale, à savoir le contrôle extérieur et l'investissement direct étranger.

La deuxième section est consacrée aux stratégies et aux activités de ces sociétés qui concernent les débats en cours sur la présence des multinationales étrangères comme facteur favorable ou défavorable à la compétitivité de l'industrie au pays.

Dans la troisième section, on regarde avant tout les études portant sur les activités à l'étranger des sociétés multinationales qui appartiennent à des intérêts canadiens, et on compare leurs établissements intérieurs aux établissements sous contrôle étranger qui sont exploités au Canada.

elles se distinguent par leur productivité supérieure, mais elles sont généralement plus capitalistiques, versent une rémunération plus généreuse et embauchent plus de cols blancs que les entreprises intérieures qui leur font concurrence.

Cette plus grande productivité des établissements sous contrôle étranger tient à une diversité de facteurs, dont la taille, l'industrie d'appartenance, le recours à la technologie et les travaux de recherche et développement. Lorsqu'on ne tient pas compte de ces facteurs, on constate que l'écart de rendement entre les multinationales étrangères et les sociétés intérieures est important.

Mais, même si l'on prend en compte les différences de taille et d'industrie, on peut constater que les multinationales jouissent encore d'un avantage sur un grand nombre d'entreprises intérieures en ce qui a trait au rendement.

Il y a peu de différences entre les multinationales étrangères et les entreprises intérieures ayant une ouverture sur l'étranger

Ce rapport empêche de conclure que les établissements des sociétés multinationales étrangères sont «tout simplement meilleurs» que leurs concurrents intérieurs.

Les entreprises canadiennes qui se donnent une orientation à l'étranger — c'est-à-dire celles qui sont actives à l'exportation ou qui exercent des activités de production hors Canada — ont souvent de bons résultats à opposer à ceux des multinationales étrangères.

Selon de nouvelles données de recherche offertes dans le rapport, il y a peu de différences entre les établissements contrôlés à l'étranger et les établissements de sociétés mères canadiennes ayant une activité internationale.

Les deux catégories présentent des profils fort semblables pour ce qui est de la valeur ajoutée par travailleur et de la production brute par travailleur, des traitements, de la main-d'oeuvre qualifiée et du recours à la technologie.

Pour ce qui est des travaux de recherche et développement et de l'innovation, les entreprises canadiennes qui se donnent une orientation à l'étranger offrent des résultats légèrement supérieurs à ceux des multinationales étrangères une fois les différences de taille, d'âge et d'industrie d'appartenance prises en compte.

Les multinationales étrangères sont depuis longtemps nettement présentes sur le marché intérieur

Plusieurs des études décrites dans le présent rapport indiquent que les sociétés multinationales ont depuis longtemps une présence appréciable sur le marché canadien en ce qui concerne l'actif et les recettes en proportion des autres.

Ces études montrent que l'évolution de l'activité des multinationales au Canada au cours des dernières décennies a coïncidé avec l'importante évolution du régime de réglementation de l'investissement direct étranger.

L'importance relative de l'actif non financier sous contrôle étranger a diminué pendant la période plus restrictive des années 1970 et du début des années 1980 et elle s'est rétablie depuis l'instauration d'un cadre réglementaire moins restrictif.

Par conséquent, l'activité actuelle des multinationales ressemble à ce qu'elle a été par le passé. En 2005, le contrôle étranger des industries non financières, dans l'ensemble, se situait près du même niveau qu'au milieu des années 1960.

Le contrôle étranger est concentré dans le secteur non financier de l'économie, surtout si on le mesure sous l'angle des recettes d'exploitation. On peut en partie expliquer le phénomène par un encadrement réglementaire plus strict du contrôle étranger dans les industries de la finance et des assurances, plus particulièrement dans le secteur bancaire.

Les sociétés étrangères optent souvent pour les secteurs de l'économie où elles peuvent mieux faire valoir leur avantage concurrentiel. Il faut notamment mentionner les secteurs, où les économies d'échelle

et la consommation de capital sont importantes, et les secteurs de haute technologie, où l'innovation technologique permet une hausse concurrentielle dans bien des cas.

Depuis l'an 2000, la part extérieure (sous contrôle étranger) des recettes d'exploitation dans les industries non financières a été plutôt constante, s'étant établie autour de 30 %.

Par ailleurs, les sociétés sous contrôle étranger ont représenté 27,2 % de l'actif des industries non financières en 2005. Cette situation a peu évolué depuis 2001.

Toutefois, ces sociétés étrangères jouent un rôle de plus en plus marquant dans la performance économique du Canada, puisque leur apport global à la croissance de la productivité s'est accru depuis 30 ans.

Les sociétés multinationales sous contrôle étranger constituent un facteur de productivité de trois manières. Premièrement, le taux de croissance de la productivité a été relativement élevé dans les établissements étrangers si on les compare aux établissements intérieurs. Deuxièmement, il y a des effets externes de productivité des établissements étrangers au profit des producteurs intérieurs. Troisièmement, les fusions mettant en cause des producteurs étrangers sont plus fréquemment à la source de hausses de productivité, de rémunération, de rentabilité ou de part de marché que le sont les fusions d'entreprises intérieures.

Environ les deux tiers de la croissance de la productivité du travail observée dans le secteur de la fabrication au cours des 20 dernières années sont attribuables aux entreprises sous contrôle étranger, même si ces dernières représentaient moins de 40 % de l'emploi.

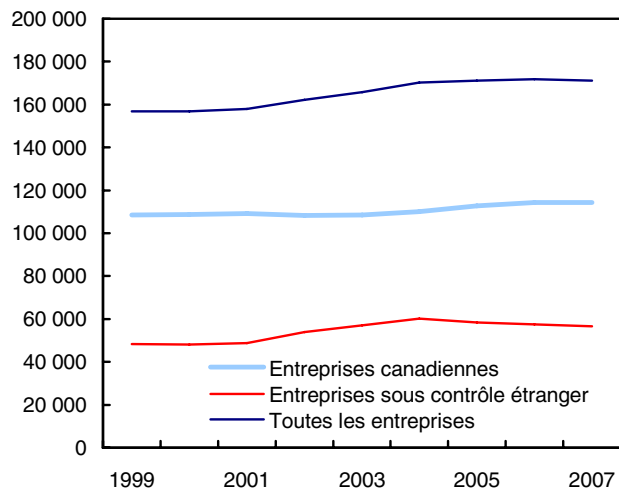
Les multinationales étrangères contribuent à la croissance de l'emploi des sièges sociaux

Dans ce rapport, on décrit en outre l'incidence que les sociétés étrangères ont eue sur les tendances récentes de l'emploi dans les sièges sociaux. Il y a peu d'indices recueillis qui prouvent que les acquisitions extérieures mènent en général à un tel exode, c'est-à-dire que les multinationales auront éliminé des emplois au siège social et les auront transférés à l'étranger.

Les acquisitions étrangères, entre 1999 et 2005, n'ont pas eu pour effet de réduire le nombre de sièges sociaux au Canada ni le nombre d'emplois liés à ceux-ci. En raison des acquisitions étrangères, plus de sièges sociaux ont été créés que perdus entre 1999 et 2005. Au sein de ces sièges sociaux, l'emploi était aussi élevé après les prises de contrôle qu'il ne l'était avant.

Emploi dans les sièges sociaux du secteur des entreprises

Nombre d'employés dans les sièges sociaux



Note : Toutes les estimations sont lissées à l'aide d'une moyenne mobile.

Au cours de la période allant de 1999 à 2007, le nombre total d'emplois dans les sièges sociaux des entreprises sous contrôle étranger se chiffrait en moyenne à environ la moitié du nombre total d'emplois dans les sièges sociaux des entreprises intérieures. Malgré ce fait, la contribution des entreprises sous contrôle étranger à la croissance de l'emploi dans les sièges sociaux a été environ la même que celle des entreprises intérieures pendant cette période.

Le document de recherche «Liaisons globales : les multinationales au Canada : aperçu des recherches à Statistique Canada», qui fait partie de *L'économie canadienne en transition*, n° 14 (11-622-MIF2007014, gratuit), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

D'autres études sur les multinationales sont offertes gratuitement à partir de l'adresse suivante : http://www.statcan.ca/francais/studies/economic_f.htm.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec John Baldwin au 613-951-8588, Division de l'analyse microéconomique. ■

Étude : Résultats des fractures de la hanche chez la population à domicile 2003

En 2003-2004, près de 24 000 Canadiens de 60 ans et plus ont été traités à l'hôpital pour une fracture de la hanche, selon une nouvelle étude. À la suite de la fracture, environ la moitié d'entre eux vivaient en ménage privé.

Comparativement à d'autres personnes âgées qui vivent à la maison, ceux qui ont subi une fracture de la hanche étaient très susceptibles d'avoir besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne et de recevoir des soins à domicile subventionnés par l'État.

Cette étude, publiée aujourd'hui dans la revue *Rapports sur la santé*, dresse le profil de personnes de 60 ans et plus qui ont subi une fracture de la hanche et qui habitaient dans un ménage durant l'année ayant suivi la fracture.

À l'aide des données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2003, l'étude a comparé les personnes âgées qui vivent dans un ménage et qui ont subi une fracture de la hanche à quatre autres groupes dans la même catégorie d'âge.

Deux de ces groupes étaient composés de personnes âgées ayant subi un autre type de fracture susceptible de réduire leur mobilité et leur niveau de fonctionnement, tandis qu'un autre groupe se composait de personnes souffrant des séquelles d'un accident vasculaire cérébral. Enfin, un «groupe témoin» était composé de personnes qui ont déclaré n'avoir subi aucune fracture ni accident vasculaire cérébral.

Les personnes âgées ayant subi une fracture de la hanche au cours de l'année précédente avaient quatre fois plus de risques d'avoir besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne, comparativement à ceux qui n'ont subi aucune blessure, et dix fois plus de chances de recevoir des soins à domicile subventionnés par l'État.

En outre, les aînés ayant subi une fracture de la hanche avaient près de trois fois plus de risques que ceux du groupe témoin de qualifier leur santé générale de «passable» ou de «mauvaise».

L'âge médian des personnes âgées ayant subi une fracture de la hanche était 80 ans, soit supérieur à celui des autres groupes comparés. Par ailleurs, plus du tiers des personnes (37 %) ayant subi une fracture de la hanche au cours de l'année précédente vivaient seules au moment de l'enquête, et plus de la moitié (53 %) de ces fractures avaient eu lieu à domicile ou à proximité de celui-ci. Presque toutes les fractures de la hanche (93 %) étaient le résultat d'une chute.

Parmi les personnes ayant subi une fracture de la hanche, 66 % ont également déclaré souffrir d'arthrite ou de rhumatisme, comparativement à environ la moitié

chez celles ayant subi un autre type de fracture. Les personnes présentant des séquelles d'un accident vasculaire cérébral et celles qui n'ont subi aucune blessure avaient beaucoup moins tendance à déclarer souffrir d'arthrite ou de rhumatisme que celles ayant subi une fracture de la hanche.

Malgré leurs perceptions relativement fréquentes d'une mauvaise santé et de dépendance à l'égard d'autrui, les personnes âgées ayant subi une fracture de la hanche étaient tout aussi susceptibles que celles qui n'avaient pas subi de blessure de déclarer que leur santé mentale était très bonne ou excellente, et à se dire plutôt ou très satisfaites de la vie.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3226.

L'étude «Résultats des fractures de la hanche chez la population à domicile», qui fait partie de la revue *Rapports sur la santé*, vol. 18, n° 4 (82-003-XWF, gratuite), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Kathryn Wilkins au 613-951-1769 (kathryn.wilkins@statcan.ca), Division de l'information et de la recherche sur la santé.

La version complète du plus récent numéro de la revue *Rapports sur la santé*, vol. 18, n° 4 (82-003-XWF, gratuite), est également accessible. Une version imprimée (82-003-XPF, 22 \$ / 63 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour obtenir plus de renseignements sur les *Rapports sur la santé*, communiquez avec Christine Wright au 613-951-1765 (christine.wright@statcan.ca), Division de l'information et de la recherche sur la santé. ■

Indice des prix de la construction de bâtiments non résidentiels

Troisième trimestre de 2007

L'indice composite des prix de la construction de bâtiments non résidentiels s'est établi à 159,9 (1997=100) au troisième trimestre, en hausse de 1,6 % comparativement au trimestre précédent. L'indice a augmenté de 9,6 % par rapport au troisième trimestre de 2006. Comme cela a été le cas pour la première moitié de 2007, l'augmentation trimestrielle a été principalement attribuable à des coûts de main-d'œuvre et de matériaux plus élevés ainsi qu'à l'intensité soutenue du marché de la construction de bâtiments non résidentiels.

L'Ouest canadien a enregistré les plus fortes augmentations par rapport au deuxième trimestre

de 2007, Edmonton ayant affiché une hausse de 3,3 %, suivie de Vancouver (+2,7 %) et de Calgary (+2,5 %). De plus modestes mouvements à la hausse ont été observés dans l'Est canadien, Halifax ayant enregistré une hausse de 0,8 %, suivie de Toronto (+0,7 %), d'Ottawa–Gatineau, partie ontarienne (+0,5 %) et de Montréal (+0,2 %).

Edmonton a enregistré la plus forte variation (+17,9 %) par rapport au troisième trimestre de 2006, suivie de Calgary (+17,1 %), de Vancouver (+13,3 %), d'Ottawa–Gatineau, partie ontarienne (+6,5 %), de Toronto (+6,4 %), de Halifax (+5,9 %) et de Montréal (+3,4 %).

Nota : L'Indice des prix de la construction de bâtiments non résidentiels donne une indication de la variation des coûts de la construction neuve dans six régions métropolitaines de recensement ou RMR (Halifax, Montréal, Toronto, Calgary, Edmonton et Vancouver) ainsi que dans la partie ontarienne de la RMR d'Ottawa–Gatineau.

Trois catégories de construction (les bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels) sont représentées par des bâtiments types (une usine d'industrie légère, un immeuble à bureaux, un entrepôt, un centre commercial et une école).

En plus des indices pour chacune des RMR et des indices composites, d'autres répartitions des variations

de coûts sont aussi produites par groupe d'activité (la structure, l'architecture, la mécanique et l'électricité) pour chaque type de bâtiments.

Ces indices de prix sont établis à partir d'enquêtes menées auprès d'entrepreneurs généraux et de sous-traitants spécialisés, qui fournissent des données sur diverses catégories de coûts (les matériaux, la main-d'oeuvre, le matériel, les taxes, les frais généraux et les bénéfices) pertinents aux devis de construction détaillés compris dans les enquêtes.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 327-0039 et 327-0040.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 2317 et 2330.

Le numéro du troisième trimestre de 2007 de la publication *Statistiques des prix des immobilisations* (62-007-XWF, gratuite) paraîtra en février.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-9606 ou composez sans frais le 1-866-230-2248 (prices-prix@statcan.ca), Division des prix. Télécopieur : 613-951-1539.

Indices des prix de la construction de bâtiments non résidentiels¹

	Troisième trimestre de 2007	Troisième trimestre de 2006 au troisième trimestre de 2007	Deuxième au troisième trimestre de 2007
	(1997=100)	variation en %	
Indice composite	159,9	9,6	1,6
Halifax	136,3	5,9	0,8
Montréal	139,0	3,4	0,2
Ottawa–Gatineau, partie ontarienne	151,4	6,5	0,5
Toronto	159,6	6,4	0,7
Calgary	183,9	17,1	2,5
Edmonton	179,4	17,9	3,3
Vancouver	160,7	13,3	2,7

1. Il est possible de consulter en ligne les subdivisions de recensement qui font partie des régions métropolitaines de recensement.

Indice des prix des logiciels commerciaux

Septembre 2007

L'Indice des prix des logiciels commerciaux (IPLC) est une série mensuelle qui mesure l'évolution du prix d'achat des logiciels préemballés généralement achetés par les entreprises et les administrations publiques. L'IPLC pour septembre était de 63,3 (2001=100), en baisse de 2,5 % comparativement à août.

Cet indice n'est offert qu'à l'échelle du Canada.

Données stockées dans CANSIM : tableau 331-0003.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 5068.

Pour obtenir plus de renseignements sur cet indice, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-9606 ou composez sans frais le 1-866-230-2248 (prices-prix@statcan.ca). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Neil Killips au 613-951-5722 (neil.killips@statcan.ca), Division des prix. ■

Ciment

Septembre 2007

Il est maintenant possible de consulter les données de septembre sur le ciment.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 303-0060 et 303-0061.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2140.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent de diffusion au 613-951-9497 ou composez sans frais le 1-866-873-8789 (manufact@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Nouveaux produits

L'économie canadienne en transition : «Liaisons globales : les multinationales au Canada : aperçu des recherches à Statistique Canada», n° 14
Numéro au catalogue : 11-622-MIF2007014 (gratuit).

Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural : «Estimation de la quantité d'eau utilisée à des fins agricoles en 2001»
Numéro au catalogue : 21-601-MIF2007087 (gratuit).

Rapports sur la santé, vol. 18, n° 4
Numéro au catalogue : 82-003-XWF (gratuit).

Rapports sur la santé, vol. 18, n° 4
Numéro au catalogue : 82-003-XPF (22 \$/63 \$).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM, -XVB ou -XVF, la version électronique sur DVD-ROM et -XBB ou -XBF, une base de données.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

• Le titre • Le numéro au catalogue • Le numéro de volume • Le numéro de l'édition • Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le :	1-800-267-6677
Pour les autres pays, composez le :	1-613-951-2800
Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le :	1-877-287-4369
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte, composez le :	1-877-591-6963

Pour commander par la poste, écrivez à : Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6^e étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 6 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Catalogue 11-001-XIF	
 Le Quotidien Statistique Canada	
Le jeudi 8 juin 1997 Deuxième édition à 8 h 30	
PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS	
- Transport urbain, 1996 Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quelque 45 déplacements en transport urbain, soit le même niveau qu'en 1995. - Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996 À l'instar de la croissance de l'emploi et de des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 a été encore une fois relativement faible.	2 5
AUTRES COMMUNIQUÉS	
Indice des offres d'emploi, mai 1997	10
Enquête sur les entreprises à court terme	10
Ajuster les données provinciales, novembre 1997	11
Production d'acier, avril 1997	11
NOUVELLES PARUTIONS	
	12
 Statistique Canada	
 Canada	

Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications et des services de bibliothèque, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, 100 promenade Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2007. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.